



Informations aux clubs de la FLF – crise du CORONA COVID-19

Décisions du Conseil d'Administration – compétitions nationales

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration de la Fédération Luxembourgeoise de Football a pris en date du 22 avril 2020, respectivement en date du 4 mai 2020 (BGL Ligue) la décision de mettre un terme définitif aux compétitions nationales de la saison 2019/2020, ceci avec effet immédiat et définitivement.

Les modalités d'arrêt du championnat qui ont été décidées sont les suivantes :

- arrêt complet des compétitions à la date du 12 mars 2020 (date de suspension des compétitions) quel que soit le nombre de matchs joués
- fixation des classements selon le quotient nombre de points obtenus / nombre de matchs joués afin de neutraliser l'effet des matchs reportés
- renoncement à la descente dans toutes les divisions
- fixation du nombre de montées directes en fonction du *Règlement sur l'organisation du championnat et de la Coupe* (article 4)

Après la publication de ces décisions et du *règlement adapté sur l'organisation du championnat et de la Coupe - Saison de transition 2020/2021 – montée et descente Seniors I et Dames*, plusieurs clubs se sont manifestés auprès de la FLF avec des remarques et des observations **concernant la saison de transition 2020/2021**.

En tenant compte de ces réflexions et en analysant encore une fois soigneusement la situation, le Conseil d'Administration a pris dans sa séance d'hier soir (25.5.2020) la décision **de changer les modalités de transition (nombre de descendants directs) permettant de pouvoir revenir à une situation « normale »** :

Il a ainsi été décidé d'instaurer deux saisons de transition (2020-2021 et 2021-2022) au lieu d'une comme initialement prévu, ce qui réduit évidemment le nombre de descendants directs dans les diverses divisions (max. 3 par série).

Tous les autres points des décisions du 22 avril et du 4 mai restent inchangés.

En annexe vous pouvez trouver les règlements **pour les saisons de transition 2020/2021 et 2021/2022.**

Nous sommes persuadés que cette décision, dictée par la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement, rencontrera votre soutien dans ces temps de crise dans lesquels plus que jamais la solidarité nous permettra de voir l'avenir avec la sérénité nécessaire.

Notre administration fédérale se tient à votre pleine et entière disposition pour toute question en relation avec ce qui précède.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération très distinguée et sportive.

Pour le Conseil d'Administration de la FLF

Joël WOLFF
Secrétaire général

Paul PHILIPP
Président

*Annexe : règlements sur l'organisation du championnat et de la Coupe (articles 2, 3 et 4) adaptés pour les **saisons de transition 2020/2021 et 2021/2022***